



Fédération Nationale
des Transports de Voyageurs

UNION
DES TRANSPORTS
PUBLICS
ET
FERROVIAIRES

COMMUNIQUE **18 mai 2009**

Signature des statuts de l'APAM, Association pour la Promotion des Acteurs de la Mobilité : la FNTV et l'UTP se rapprochent au nom d'une ambition commune au service du voyageur

La Fédération Nationale du Transport de Voyageurs (FNTV) et l'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP) représentent chacune des entreprises du transport de voyageurs. A ce titre, ces deux organisations professionnelles ont décidé de mettre en commun certaines de leurs compétences dans l'intérêt de leurs adhérents respectifs, et notamment pour faire reconnaître leur rôle d'acteurs incontournables de la mobilité.

Elles ont donc décidé la création de la présente association, intitulée « **Association pour la Promotion des Acteurs de la Mobilité** », désignée le cas échéant par le sigle « **APAM** » et régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Cette association est constituée pour une durée indéterminée.

L'APAM, en s'appuyant notamment sur les initiatives locales cohérentes avec les objectifs qu'elle poursuit, a pour objet :

1. D'étudier les questions d'ordre général tendant à favoriser le développement et l'expansion des entreprises du transport de voyageurs représentées par la FNTV et l'UTP et de rechercher un positionnement commun ;
2. De proposer des actions concrètes, tant au plan national qu'au plan régional ou départemental, visant à défendre les intérêts de ces entreprises ;
3. D'assurer, sans exclusivité, des actions de lobbying vis-à-vis des Pouvoirs Publics, des collectivités territoriales et des divers organismes nationaux et internationaux concernés afin de représenter et défendre les intérêts de ces entreprises ;
4. De développer des actions de communication à destination de la Presse et de l'opinion publique afin de faire connaître le point de vue de ces entreprises ;
5. De diligenter toute enquête ou étude, ou organiser tout colloque, susceptible de favoriser la réflexion des entreprises du transport de voyageurs sur l'évolution du cadre législatif et réglementaire les concernant et sur son impact sur leur activité professionnelle.

La Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV) est la principale organisation professionnelle du transport interurbain de voyageurs. Elle regroupe 1 500 entreprises qui exécutent des services de transport régulier (lignes régulières départementales ou régionales, transport scolaire, transport à la demande...) et qui organisent des prestations touristiques. Les entreprises adhérentes de la FNTV emploient près de 50 000 salariés.

L'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP) est le syndicat professionnel du transport public urbain et du transport ferroviaire. Il représente près de 200 entreprises adhérentes qui emploient près de 100 000 salariés (hors SNCF). Celles-ci sont indépendantes ou liées aux groupes Keolis, Transdev, Veolia Transport, ou à l'association AGIR. La RATP et la SNCF sont également adhérentes de l'UTP.